



Municipalité de Saint-Thomas

1240, route 158, Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0

Téléphone : 450 759-3405

Courriel : municipalite@saintthomas.qc.ca

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Thomas, que le conseil municipal a adopté lors de la séance du 2 juillet 2024, le règlement no 6-2024 - Règlement abrogeant le règlement no 3-2018 pour le remplacer par le règlement no 6-2024 décrétant les tarifs applicables aux frais de déplacement et aux dépenses encourues par les élus et les employés municipaux de Saint-Thomas.

Que les intéressés peuvent consulter le règlement du lundi au vendredi au secrétariat de la Mairie durant les heures d'ouverture.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Le 3 juillet 2024




Danielle Lambert B.A.A.
Dir. générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, demeurant à Saint-Charles-Borromée, déclare que j'ai affiché l'avis ci-dessus au bureau de la Mairie et sur le site internet de la municipalité de Saint-Thomas, le 3 juillet 2024.

Le 3 juillet 2024



Danielle Lambert B.A.A.
Dir. générale et greffière-trésorière